

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MONTAGNAC – MONTPEZAT

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 27 NOVEMBRE 2014**

Conseillers présents : Mme Martine GRECO –
MM. René CAUSSIGNAC - Henri COSENZA – Francis GRAÖ - François GRECO -
Denis MALOSSANE – Antoine PES – Serge VASELLI – Lionel VOGEL -

Absents représentés : M. Arnel AÏTA donne pouvoir à M. René CAUSSIGNAC –
M. Bernard BATIFOULIER donne pouvoir à Monsieur François GRECO –

Secrétaire de séance : Mme Martine GRECO –

Début de séance : 18 h 30

Fin de séance : 18 h 46

DELIBERATIONS

2014/70 BUDGET COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°04

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de procéder aux virements de crédits de 105 477 € et à l'inscription des crédits supplémentaires de 7 300 €, tels que présentés par Monsieur le Maire, sur le budget 2014 de la Commune ;

2014/71 RECENSEMENT INSEE POUR 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à recruter et à nommer deux coordonnateurs et des agents recenseurs ;

**2014/72 PARTICIPATION DE LA COMMUNE A LA PROTECTION SOCIALE
COMPLEMENTAIRE DES EMPLOYES DE MAIRIE**

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents, décide de participer à compter du 1^{er} Janvier 2015, à la couverture de prévoyance souscrite par ses employés à hauteur de 5,5 €, par agent et par mois ;

**2014/73 AVENANT A LA CONVENTION DE SUIVI DE LA MISSION « ENFANCE
JEUNESSE » AVEC LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS « OBJECTIF PLUS
EMPLOI »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'avenant N° 01 à la convention de suivi de la mission enfance jeunesse passée avec le groupement d'employeurs « Objectif Plus Emploi » et autorise Monsieur le Maire à le signer ;

**2014/74 RENOUELEMENT DU PARC INFORMATIQUE DE L'ECOLE
PRIMAIRE : DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le projet d'acquisition de dix nouvelles tablettes numériques pour l'école primaire, tel que présenté par Monsieur le Maire et l'autorise à solliciter les aides financières de l'Etat au taux maximum ;

**2014/75 CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE AVEC
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE – FOL 04**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention simplifiée de formation professionnelle avec la Ligue de l'Enseignement des Alpes de Haute Provence – FOL 04, telle que présentée par Monsieur le Maire et l'autorise à la signer ;

COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

N'ayant pas de communications ou d'informations diverses à transmettre, Monsieur le Maire ne donne pas la parole au public et clôture la séance à 18 heures et 46 minutes.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 28 Novembre 2014

**La secrétaire de séance,
Mme Martine GRECO**



Vu par Nous, Maire de la Commune de MONTAGNAC – MONTPEZAT pour être affiché le 04 Décembre 2014 à la porte de la Mairie et sur les panneaux installés sur la voie publique, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

à MONTAGNAC – MONTPEZAT, le 28 Novembre 2014

**Le Maire
François GRECO**

Signature des Conseillers Municipaux :

